

INF' OHEY

Renseignements utiles **2** | Editorial **3** |
Rapport d'activités communales 2006-2012 **4** | Le coin des annonceurs **28** |
Professions libérales et autres **30** | Renseignements utiles **31** |

NUMÉRO
14



Collège communal

Daniel de Laveleye - Bourgmestre
Responsable du Centre Sportif Communal

Rue de Ciney 45/1 - 5350 Ohey
Gsm : 0496-123 137 - daniel.delaveleye@ohey.be

État civil - Police - Mobilité et sécurité - Mouvements patriotiques - Patrimoine - Économie - Emploi et PME - Infrastructures - Logement - Travaux - Travaux subsidiés - Cours d'eau - Agriculture Cimetières - Éclairage public - Égouttage - Électricité - Belgacom - INASEP - Sports

Didier Hellin - 1^{er} Echevin

Rue de Reppe 133b - 5350 Ohey - Tél. 083-69 81 62
Gsm : 0476-254 327 - didier.hellin@ohey.be

Aménagement du Territoire - Urbanisme - Environnement Cadre de vie - Finances - Énergie - Cultes - Plan Communal de Développement de la Nature - Plan Communal de Développement Rural - Bois - Information - Tourisme Déchets

Noémie Pierson - 2^{ème} Echevine

noemie.pierson@ohey.be - Tél. : 0476/62.44.66

Personnel - aînés - famille - enfance et petite enfance - ONE - politique sociale - Mouvements associatifs - Sports - Loisirs et culture - Jeunesse - ALE - titres-services

Alexandre Depaye - 3^e Echevin

Rue de Huy, 21 - 5351 Haillot - Tél : 0474/98 01 48
alexandre.depaye@ohey.be

Enseignement

Dany Dubois - Président du C.P.A.S.

Rue Eugène Ronveaux, 236
Tél. 085-61 20 70 - dany.dubois@ohey.be

Administration communale

Secrétariat communal

Tél. : 085-61 12 31 - Fax : 085-61 31 28

Secrétaire ff: François Migeotte

Bureaux ouverts au public

Lun. à vend. : 8 - 12 h / Merc. : 13 - 16 h

Sam. : 9 - 12 h / Urbanisme : idem sauf le samedi - uniquement sur rdv avec l'Echevin le samedi matin

Services

Etat Civil : 085-82 44 55

Population : 085-82 44 54

Comptabilité : 085-82 44 59

Secrétariat du Bourgmestre : 085-82 44 65

Cartes d'identité : 085-82 44 53

Urbanisme Environnement : 085-82 44 57
085-82 44 56

A.L.E.

Tél. : 085-82 44 60

Permanences

Lundi : 8.15 - 12 h

Jeudi : 14.30 - 16 h

Vendredi : 12.30 - 16 h

Nature et Forêts

Agent des forêts : Olivier Gonne

Rue Bois d'Ohey 305b - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 10 35 - Gsm : 0477-781 552

C.P.A.S.

Rue du Tilleul 95 - 5350 Ohey

Tél. : 085-61 19 91 - Fax : 085-84 69 87

Président : Dany Dubois 085-61 20 70

Permanences sociales

Mardi : 13 - 16 h, vendredi : 9 - 12 h

Alloc. de chauffage : Jeudi : 13 - 15 h

Enseignement communal

OHEY I

Haillot : 085-61 17 00

Evelette : 085-61 11 53

Perwez : 085-61 14 61

OHEY II

Ohey maternelle : 085-61 29 38

Ohey primaire : 085-61 12 89





Chères, chers habitant(e)s,

Ohey reste, et c'est tant mieux, la plus petite commune de l'arrondissement de Namur. Malgré cette petite taille et donc les moyens plus réduits dont elle dispose, Ohey peut se féliciter des résultats atteints : la gestion financière saine et rigoureuse de ces dernières années a permis à la fois de dégager des moyens nouveaux pour les politiques communales, de réduire les difficultés budgétaires et fortement l'endettement de la commune (la dette est passée de 979€ par habitant en 2006 à 597€ par habitant au début de cette année !).

Cette gestion budgétaire rigoureuse n'a pas empêché une politique d'investissements forte, adaptée aux moyens disponibles et dirigée vers les besoins essentiels de la population : politique sociale, écoles, entretien des voiries, gestion des bâtiments communaux, amélioration du cadre de vie, politique de la petite enfance, sports, développement économique et social et renforcement des services publics communaux. Même s'il reste du travail, les progrès ont été présents partout.

En se rappelant que nous avons vécu depuis 2007 au gré de crises financières et économiques graves. Le niveau d'investissements de la commune n'aurait pas pu être supérieur, sauf à vouloir reprendre la spirale de l'endettement qui a plongé tant de pays et de populations dans la difficulté. Il faut avoir le courage et l'honnêteté de le dire. Nous avons su gérer sérieusement, nous avons apporté la preuve de notre capacité de tenir les cordons des finances communales, de mener à bien des politiques plus en phase avec les besoins réels de la population, nous avons su aussi associer la population dans le cadre de la définition de notre stratégie de développement rural. Et les nouveaux projets fondateurs de développement pour notre commune n'ont en rien conduit à réduire nos efforts dans les besoins essentiels. Ils visent à réduire le chômage et à offrir des perspectives d'avenir positives à nos jeunes.

Le niveau d'investissement n'a en effet pas été plus faible entre 2006 et 2012 qu'entre 2001 et 2012, ce sont les orientations et la méthode qui ont été différentes, c'est le recours à l'emprunt qui a été fortement réduit, et, contrairement à ce qui a trop souvent été dit, la politique sociale a fait l'objet d'un investissement plus important (plus 30% en moyenne annuelle) que sous la législature précédente, les routes ont fait l'objet d'une attention particulière (près de 4 fois plus d'investissements), sans porter atteinte aux autres politiques (enseignement sport, jeunesse) qui ont-elles-aussi progressé.

De nouvelles politiques ont été développées et amplifiées, comme l'énergie, le développement durable, l'environnement, le tourisme, la politique du logement plaçant même la commune comme un bon élève.

En résumé, ces dernières années, la gestion de la commune a été rajeunie, réorganisée pour plus d'efficacité, renforcée pour une meilleure gestion des services publics, diversifiée pour répondre aux défis du présent et du futur. Cette gestion a en outre mieux préparé l'avenir avec une situation financière très saine, un personnel renforcé de qualité dont l'entente et l'engagement au quotidien est un gage de réussite.

Le collège communal

2006-2012 :

DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS POUR LA GESTION DES FINANCES COMMUNALES

Personne ne pourra le contester, les finances communales auront fait l'objet d'une gestion particulièrement rigoureuse ces dernières années et les résultats sont à la hauteur : la situation financière de la commune est très bonne, assurant ainsi à la population oheytoise une sécurité à long terme, pour autant que le cap et la gestion expérimentée soient maintenus !

Pourtant, la situation en 2006 n'était pas des meilleures : endettement trop important de la commune (plus de 4,1 millions EUR), charge de la dette trop importante (500.000 € de charges par an soit près de 14% du budget des dépenses) et absence de marges budgétaires suffisantes.

Le Collège communal issu des élections de 2006 a donc pris le taureau par les cornes et décidé d'assainir les finances communales avec pour objectif de maîtriser les dépenses courantes pour mieux financer les projets communaux et réduire l'endettement, pour préparer l'avenir. Alors même qu'en 2006, personne n'évoquait les risques de la dette publique, la Commune d'Ohey a décidé de mettre un terme à ce recours trop systématique à l'emprunt, avec la nécessité bien entendu de faire des choix en termes de dépenses et d'être raisonnable dans les investissements. Aujourd'hui, la crise de la dette publique nous a donné raison !

Objectif atteint ! Rien de tel que de rappeler quelques chiffres pour faire la démonstration.

Entre 2006 et 2011, la dette communale aura diminué de manière drastique : de plus de 4.300.000 € en 2006 à un peu plus de 2.700.000 € en 2012 avec une charge annuelle qui est passée de plus de 500.000 € à un peu plus de 370.000 € en 2012. La dette communale est ainsi passée de 979 € par habitant en 2006 à 597 € par habitant en 2011 !!!!

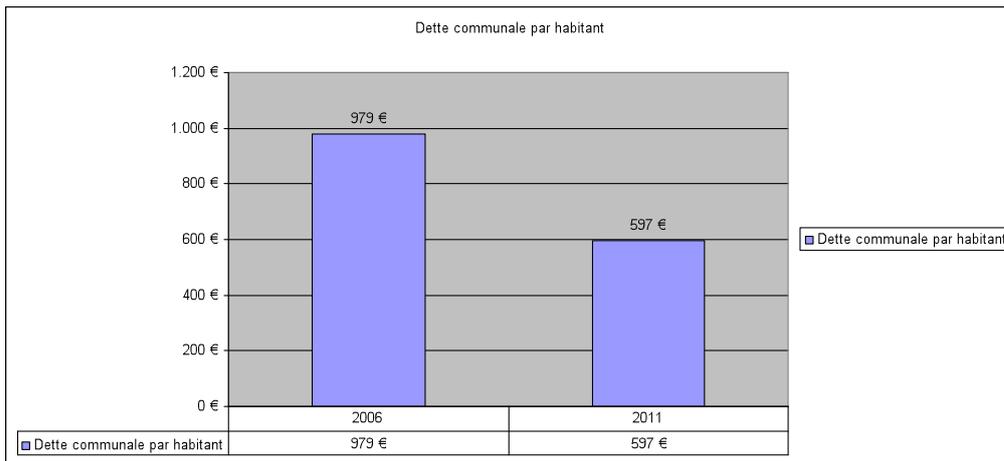
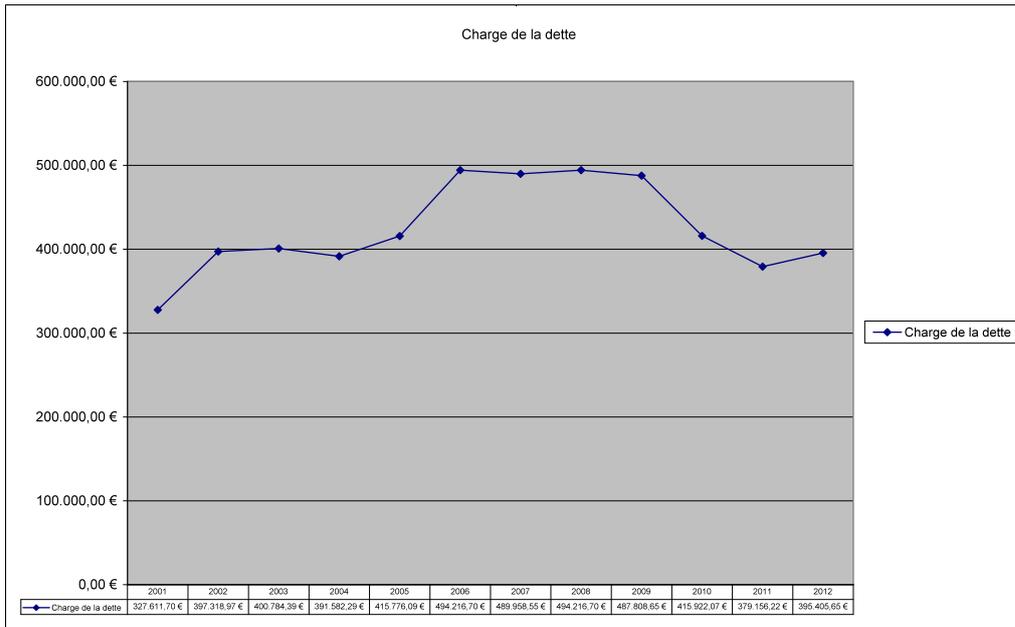
Cette réduction de la dette a été en outre réalisée sans augmentation de la fiscalité communale générale (les taux d'imposition sont restés inchangés durant toute la législature) et tout en réalisant des investissements importants : sur toute la législature 2006-2012, **plus de 4.700.000 € auront été investis au niveau communal dans les routes, les écoles, le sport, la culture, l'action sociale, l'économie locale et l'environnement.** Soit autant que sous la législature 2001-2006 qui avait vu la dette communale croître.

Les principaux investissements auront été réalisés dans les domaines suivants :

- Administration générale : +/-200.000 €
- Réfection et sécurisation des voiries communales : + de 2.600.000 € (contre 689.000 € de 2001 à 2006)
- Equipement du centre communal des travaux : + de 260.000 €
- Enseignement : près de 300.000 € (800.000 € entre 2001 et 2006 car nouvelle école)
- Culture et sports : plus de 400.000 €
- Action sociale, santé et logement social : près de 600.000 €
- Aménagement du territoire : +/- 100.000 €
- Tourisme et Economie : +/- 100.000 €
- Environnement : +/- 100.000 €

Ces investissements auront été largement financés sur fonds propre par la Commune, sans recours à l'emprunt pendant plusieurs années ! Le recours à l'emprunt aura été limité à 13% tandis que les subsides ont représenté 31% et l'autofinancement 56% !!! Cet autofinancement n'a été possible qu'au travers d'une maîtrise des dépenses courantes, permettant de dégager des résultats budgétaires positifs qui ont été alors réinjectés dans le financement des investissements : cela a représenté encore plus de 560.000 € en 2011. A titre d'exemple, les dépenses de fonctionnement ont peu progressé et, alors que la Commune dispose aujourd'hui de plus de personnel, **le coût net global de ce personnel s'est fortement réduit ces dernières années grâce à une bonne gestion des subsides en la matière.**

Et au travers du budget ordinaire de la Commune, d'importants investissements auront également été réalisés pour renforcer la qualité des services communaux, pour embellir le cadre de vie, pour élaborer une stratégie communale de développement rural durable (le programme communal de développement rural), pour encadrer le développement de la commune pour préserver notre beau cadre de vie (le schéma de structure communal), pour développer l'économie locale (opération Leader, appui au développement de l'axe



Andenne-Ciney), le tourisme, **pour développer une politique sociale performante (plus de 2,2 millions d'€ consacrés sur les 6 dernières années au financement communal du CPAS, au développement d'une politique communale en faveur des aînés et des personnes fragilisées)** et pour faire d'Ohéy une commune modèle en matière de développement durable.

Dans le même temps, au travers d'opérations comme **l'inscription de la commune dans l'opération européenne Leader avec Gesves et Assesse (qui aura apporté aux trois communes plus de 1.500.000 € ces dernières années)** et comme l'adoption d'un programme communal de développement rural qui permet à la Commune de compter sur des financements régionaux importants pour ces projets (de 60 à 80% de subsides et de l'ordre de 2,5 à 4 millions d'€ sur les 10 prochaines années).

Voiries communales :

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS TOUT AU LONG DE LA LÉGISLATURE 2006-2012 !



Les principales voiries qui ont fait l'objet de travaux de réfection entre 2006 et 2012 sont les suivantes :

- Rue du Stocus (500m)
- Place Roi Baudouin
- Rues des Essarts, de la Source et Malizette à Haillot (2008) (1500m)
- Rue Pierre du Diable et Rue du Gros-Chêne à Haillot (2010) (370m)
- Rues Cléal et Clair Chêne à Perwez (2010-2011) (2200m)
- Rue des Comognes à Evelette (2010) (1350m)
- Rue Saint-Mort à Haillot (2010) (900m)
- Rue Saint-Martin à Jallet (2010) (1000m)
- Rue Ramelot à Ohey (2010) (150m)
- Rue Fond de Bologne à Ohey (2010) (650m)
- Sécurisation de différentes voiries et entrées de village (Rue de Gesves, Rue des Sorbiers, Rue Malizette, Rue du Centre, Rues Cléal et Clair Chêne...)

Ces travaux seront complétés par l'important chantier de réfection qui sera réalisé durant le mois d'août 2012 et qui concernera les voiries suivantes :

- Le quartier En Rendarche (900m)
- La Rue Ramelot (suite 120m)
- La Rue Taille Guerry (400m)
- La Rue Bois d'Ohey dans sa partie la plus abîmée (200m)

- La Rue de la Motte (800m)
- La partie abîmée de la Rue de Reppe (900m)
- La Rue Draily (300m)
- La Rue du Lilot (850m)
- La Rue de Matagne (120m)
- La Voie des Gérons (800m)
- La Route Tahier-Ossogne (1200m)
- La Rue du Souvenir (250m)
- La Rue Guilmar (150m)?
- Le Chemin du Tige (300m)
- La Route de Sorée (400m)

D'autres travaux sont programmés pour la fin 2012 via le programme « voiries agricoles » :

- La petite rue de Matagne (500 m)
- La Rue Plantis (700m)
- La Rue Gouverneur Falize (700m)

Sans oublier les aménagements de sécurisation de nos voiries, réalisés notamment aux entrées de village, sur des axes problématiques et qui se poursuivront avec les travaux à Evelette notamment.

Ce sont ainsi près de 20 km de voiries communales qui ont fait l'objet de travaux de rénovation complète sur la législature, permettant ainsi de réduire fortement la part des voiries communales fortement dégradées. Pour rappel, le réseau des voiries communales représente 220 km de voiries dont 10% était

considéré comme en très mauvais état. Sans oublier les travaux classiques d'entretien et de rebouchage des trous réalisés par le centre des travaux

L'investissement aura représenté depuis **2006 plus de 2.700.000 € réalisés** majoritairement via des fonds propres et des subsides, avec un faible recours à l'emprunt. Soit bien plus que sous la période 2001-2006 (689.000 € seulement).

Et ce malgré des procédures très lourdes et longues. A titre d'exemples, la procédure de marché réalisée pour permettre les travaux du

mois d'août 2012 auront été entamés début 2010 ! Et la Commune d'Ohey est parmi les premières communes à réaliser ses travaux dans le cadre du droit de tirage régional !

Par ailleurs, pour permettre un meilleur entretien régulier des voiries et surtout accroître son efficacité, des investissements ont été réalisés au niveau du centre des travaux : achat d'un nouveau tracteur, d'une cuve à émulsion, d'un conteneur pour tarmac à chaud, d'une brosse pour les nues. Equipement qui permettra de réparer les routes avec du tarmac à chaud dans les prochaines années.

Enseignement communal : **OBJECTIF QUALITÉ**

Ohey a la chance de disposer d'un seul réseau d'enseignement maternel et primaire : un enseignement communal réparti en outre sur quatre implantations préservant ainsi des écoles de village à dimension humaine. Grâce à l'attractivité de la Commune et à la croissance de sa population, Ohey parvient à préserver toutes ses implantations scolaires alors que dans le même temps d'autres communes doivent fermer des établissements scolaires.

De nombreuses politiques et actions ont été menées ces six dernières années pour renforcer toujours la qualité de cet enseignement communal, de l'épanouissement et du bien-être de nos enfants. D'importants investissements ont été consentis en ce sens :

- Prise en charge par le budget communal de postes supplémentaires d'enseignants et de périodes (capital période) pour assurer un meilleur encadrement et garder des classes à dimension raisonnable
- Dialogue permanent avec le corps enseignant pour mieux répondre aux besoins
- Désignation d'un nouveau directeur pour les Ecoles de Haillot, Evelette et Perwez
- Investissement important en personnel pour améliorer l'accueil extra-scolaire avec remplacement du statut précaire par le recrutement d'un personnel sous contrat en lieu et place des « ALE »
- Réforme progressive de l'organisation du nettoyage des écoles pour une meilleure propreté de nos locaux scolaires (en cours)
- Investissement important dans la qualité pour les repas scolaires au travers de la fixation de normes de qualité strictes : diversité alimentaire, suivi par une diététicienne, pourcentage de nourriture biologique... avec large prise en charge du surcoût par la Commune
- Développement d'une politique d'accueil extra-scolaire avec recrutement d'un mi-temps d'encadrement et développement d'activités plus diversifiées
- Financement par la Commune d'activités diversifiées pour assurer un meilleur éveil de nos enfants à la musique, à l'environnement, à la nature notamment. Le projet mené avec « Jolies Notes » renouvelé et amplifié chaque année en témoigne et a permis cette année l'édition d'un CD remis aux parents.
- Achat d'un nouveau car scolaire équipé de tout le confort nécessaire dont les ceintures de sécurité (près de 120.000 € d'investissement uniquement sur fonds propres de la commune).
- Investissements importants sur fonds propres dans les bâtiments scolaires (300.000 €) : rafraichissement des murs et parois extérieurs de l'école de Haillot, travaux de sécurisation à Haillot, réfection des toitures de l'école communale d'Ohey, remplacement des châssis et de l'isolation à Ohey, création d'une nouvelle classe à Ohey et à Perwez (location de module de qualité), travaux d'insonorisation des réfectoires de la maternelle à Ohey et de l'école d'Evelette ainsi que d'une classe à Perwez (réalisation été 2012). Un important projet de rénovation complète de l'école de Haillot avait été finalisé par le Collège communal et présenté pour subvention à la Wallonie mais aucune décision favorable n'a encore pu intervenir à ce niveau, rendant impossible sa réalisation actuellement. Le projet sera cependant représenté prochainement.
- Un important projet d'extension pour l'école d'Evelette via l'acquisition et la rénovation de la salle « Isbanette » qui permettra à terme la mise à disposition d'une salle de gymnastique et d'activités partagées pour l'école.





Cette politique active en matière d'enseignement communal représente un budget global de près de 700.000 € par an. Soulignons qu'en cette année, 100% de nos élèves ont réussi le CEB (moyenne de 92% en Communauté française).

Focus sur un projet bien sympathique aux Ecoles :

Depuis 2 ans maintenant, en collaboration avec l'asbl « Jolies Notes », nos écoles offrent aux enfants des séances de découverte de la musique. Durant l'année scolaire 2011-2012, en plus des séances de découverte de la

musique, les enfants de Haillot et de Perwez ont pu visiter la Maison de la Pataphonie de Dinant et les enfants d'Evelette et d'Ohey ont créé 5 chansons. Tous ont pu assister à un spectacle musical avec la compagnie des Magigoulus. Des CD ont été réalisés et distribués aux parents.

Vu le succès de l'opération et la motivation des enseignants, la Commune souhaite inscrire ce programme dans la durée. Un plus pour nos enfants !



Politique sociale communale : **DES INVESTISSEMENTS PLUS IMPORTANTES ET DE NOMBREUSES RÉALISATIONS**

Le CPAS, centre public d'action sociale, dispose d'un budget annuel d'environ 900.000 € par an pour financer l'aide sociale sur le territoire de la Commune. Cette aide sociale concerne les plus démunis, les personnes ne pouvant bénéficier de l'aide du chômage (les RIS pour revenus d'insertion sociale) et les personnes en difficulté sociale. Le nombre de « minimexés » présents sur le territoire communal reste fort heureusement faible et stable (une vingtaine de personnes). La Commune d'Ohey ne connaît donc pas la même situation difficile au niveau social que nombre de communes en Wallonie. Pourtant, le niveau de la contribution communale par habitant est resté élevé, plus élevé que dans beaucoup de communes comparables.

Contrairement à ce qui a parfois été affirmé notamment ces derniers temps, le CPAS a toujours bénéficié des moyens financiers nécessaires pour couvrir ses besoins en aide sociale. Mieux, toujours contrairement à ce qui a été affirmé, la contribution communale dans le financement du CPAS n'a pas été inférieure durant la période 2007-2012 à ce qu'elle a été durant la période 2001-2006. En voici la

preuve : la contribution moyenne annuelle de la Commune au CPAS aura été en moyenne de 347.825 € par an entre 2007 et 2012 contre 330.458 € en moyenne par an entre 2001 et 2006. Et les comptes du CPAS présentent actuellement un boni de quelque 80.000 €. C'est en réalité grâce à deux actions fortes que le budget du CPAS a pu être maîtrisé : le recentrage du service d'aides ménagères du CPAS sur la seule aide aux personnes devant bénéficier de l'aide sociale (au profit d'une réorientation des autres demandes vers Titres-services) et le remplacement de l'ancienne secrétaire de CPAS qui ont permis de réduire drastiquement le coût du personnel du CPAS sans réduire pour autant la véritable aide sociale !

Surtout, complémentairement à l'action classique du CPAS, la Commune a su développer une politique sociale plus large, plus ambitieuse.

C'est un des faits marquants de cette législature communale : l'investissement important de la Commune dans la mise en place d'une politique sociale communale, au-delà de la gestion de l'action sociale par le CPAS. Car la politique sociale ne peut se résumer à la seule action du



CPAS, d'autant que toutes les personnes ne souhaitent pas passer par le CPAS et que l'action sociale dépasse très largement la seule assistance sociale.

La Commune a ainsi mené notamment les actions suivantes :

- Création d'un service « logement » au sein de l'administration communale pour à la fois répondre aux questions que se posent les habitant(e)s d'Ohey en matière de logement et définir une véritable politique communale du logement. C'est grâce à la création de ce service que différentes actions concrètes ont été menées à bien : adoption d'un plan communal de logement avec créations de logements plus accessibles, dépôt du premier dossier de création de logements sociaux sur la commune d'Ohey avec la transformation de l'ancienne école de Jallet en trois logements sociaux (voir plus loin, ce dossier a été approuvé par la Région wallonne et les travaux commencent au 2ème semestre 2012), examen des bâtiments inoccupés, préparation des dossiers en lien avec la création du logement d'urgence pour le compte du CPAS, examen de la problématique du logement sur le territoire communal et préparation de réponses adaptées, notamment au travers du projet d'écoquartier qui permettra la création d'une vingtaine de logements plus accessibles (pour l'acquisition et la location – dossier actuellement soumis à marché public), gestion des questions d'insalubrité... La Commune a également été active dans le cadre de la création des nombreux logements créés ces dernières années (quartier rue du Pont Levisse à Haillot et lotissement rue du Marteau).
- Politique de création d'emplois au travers

de la mise en place de l'asbl communale Titres services d'Ohey et réorganisation demandée au CPAS de son service d'aides ménagères. Et cela tout en permettant une économie au sein du CPAS. En effet, l'ancien service d'aides ménagères du CPAS accusait un important déficit, plusieurs dizaines de milliers d'€, tout en employant moins de dix personnes et était financé avec l'argent de l'aide sociale alors que les clients du service du CPAS n'étaient pas toujours en droit de bénéficier de l'aide sociale. Le nouveau système mis en place a permis la création nette de quatorze emplois au moins tandis qu'aucune personne travaillant au sein du service du CPAS n'a finalement été au chômage. Le service d'aides ménagères du CPAS existe aujourd'hui toujours mais a été recentré sur la réponse aux vrais besoins des personnes en difficultés tandis que Titres-Services offre les services nécessaires aux autres sans intervention de la collectivité ! Sans l'intervention du Collège communal, ceci n'aurait jamais été possible, le CPAS refusant au départ ce changement malgré les coûts importants ! C'est aussi grâce à ce changement que le coût du CPAS pour l'ensemble de la population a pu être réduit sans perte de services !

- Politique de réinsertion au travers de l'engagement au sein des services communaux de personnes exclues du marché du travail (via des articles 60). Plus de 3 personnes autrefois dépendantes du CPAS ont pu ainsi retrouver un emploi durable grâce à l'intervention de la Commune.
- Développement d'une politique des aînés dynamique et diversifiée (voir le chapitre spécifique à ce sujet) avec de nombreux ateliers d'initiation à l'informatique, à la cuisine, à la pâtisserie, animations, voyages et



- excursions.
- Contribution à la politique sociale développée dans le cadre du projet Leader avec le GAL (Groupement d'action locale) des Tiges et Chavées : service de transport bénévoles pour les aînés, service d'écrivain public, accueil communautaire en journée des aînés, etc
- Développement de services à la petite enfance : services et consultations ONE, massages pour bébés, reprise du financement de la crèche communale jusque là pris en charge par le CPAS...
- Sans oublier la participation à l'action « Eté solidaire » menée chaque année qui permet à de nombreux enfants d'avoir un job d'été tout en menant une action en faveur de la Commune et des aînés en particulier.

Ce sont plus de 600.000 € qui auront été investis durant toute la législature dans cette politique sociale communale très active et dynamique. Soit, avec les sommes versées au CPAS par la Commune un total de 2.686.950,72 dans le domaine social sur les 6 dernières années au niveau communal. Les dépenses dans le domaine de la politique sociale ont donc été en moyenne de 447.825 € par an de 2007 à 2012 contre 330.458 € par entre 2001 et 2006.

La politique sociale a donc véritablement été au cœur des préoccupations de la Commune ces dernières années et aura fait l'objet d'un investissement accru, largement supérieur, contrairement à ce qui est parfois dit encore récemment par certains.

Titres-services

C'est en juin 2008, après de très nombreux efforts, que l'entreprise d'initiative communale, l'ALE ASBL TITRES SERVICES D'OHEY a vu le jour.

Aujourd'hui, cette entreprise, après diverses difficultés connues au cours de l'année 2010, s'est bien stabilisée.

Grâce aux efforts de la nouvelle équipe mise en place depuis, cette entreprise est devenue un pôle d'emplois important au sein de la commune.

En date du 31 décembre 2011 elle compte 15 emplois fixes et a par ailleurs servi de « tremplin » pour d'autres travailleurs qui, grâce à leur passage au sein de l'ASBL ou grâce aux formations suivies, ont pu trouver des emplois stables et durables. Ce sont ainsi plus de 25 personnes qui, depuis la création de l'entreprise, ont pu s'inscrire dans le monde du travail et ont pu bénéficier de tous les avantages sociaux d'un « vrai » contrat de travail.

Ces personnes habitent principalement l'entité Oheytoise et toutes ces actions ont permis de mener une réelle action sur le chômage au sein de notre commune.

En permanente progression, l'entreprise espère pouvoir proposer un contrat de travail dans les mois à venir à d'autres personnes, hommes ou femmes, tant les projets existent à ce niveau.

Le but de création d'emploi est évidemment essentiel, mais il est mis en corrélation avec les services à apporter au public. Divers projets d'envergure sont à l'heure actuelle étudiés afin d'élargir le spectre des services offerts.

D'autre part, la fierté et l'enjeu de l'ASBL sont de veiller à ce que l'entreprise soit aussi autonome que possible et puisse, le cas échéant, être rentable afin de permettre de pérenniser les emplois créés.

C'est d'ores et déjà le cas actuellement grâce à une gestion rigoureuse et nous sommes

heureux d'avoir pu offrir des Contrats à Durée Indéterminée (CDI) à plusieurs de nos collaborateurs.

Outre son rôle d'entreprise d'insertion, l'ASBL ne se limite pas à proposer un contrat de travail aux postulants mais aussi de permettre à certaines ouvrières de s'engager vers d'autres horizons professionnels et de les accompagner dans leurs démarches.

Quelques chiffres :

L'ALE ASBL TITRES SERVICES OHEY c'est :

- 15 ouvrières (8 plans d'embauche et 7 sans plan d'embauche)
- 1 coordinatrice

- 1 conseiller en prévention interne
- Un service d'aide-ménagères à domicile
- Un atelier de repassage
- +/- 140 clients actifs et fidèles principalement domiciliés sur la commune
- Un conseil d'administration actif et présent
- Un réel soutien de l'Administration Communale

Notre plus belle carte de visite, c'est la fidélité de notre clientèle. C'est avec l'envie de proposer un service professionnel et de qualité que tout le personnel de l'ALE ASBL TITRES SERVICES OHEY se forme et s'ouvre aux nouvelles techniques d'entretien d'une habitation. C'est aussi une relation de confiance, une présence, un service.

Sports :

UNE PRIORITÉ CONSTANTE DE LA COMMUNE

La Commune d'Ohey est reconnue pour son investissement permanent dans le domaine du sport. Elle dispose d'un bon réseau d'infrastructures sportives publiques et privées. Le centre sportif communal géré par une asbl communale offre à de nombreux clubs sportifs un espace adapté autant que faire se peut à leurs besoins.

La Commune a poursuivi sa politique active dans ce domaine, malgré la crise. Le Centre sportif a fait l'objet d'investissements nécessaires à son entretien mais également pour sa modernisation en vue de permettre des économies : un réseau de chaleur permettra bientôt de remplacer le coûteux chauffage au mazout par un chauffage au bois tandis que les panneaux solaires permettront de belles économies en matière d'eau chaude.

Les demandes du football d'Ohey ont fait l'objet d'un patient travail des services communaux en partenariat avec les acteurs concernés. Un premier dossier d'une toute nouvelle infrastructure sportive avait été introduit pour déménager le football à proximité du centre sportif. Le dossier n'a malheureusement pas été retenu par la Région wallonne qui a choisi le dossier du centre sportif d'Andenne. Suite à cela, la Commune a introduit une demande de subside pour un terrain synthétique à côté du centre sportif. Ce dossier est aujourd'hui en très bonne voie, le permis d'urbanisme introduit par la Commune ayant été approuvé par l'urbanisme à Namur. Le dossier de demande de subsides va donc pouvoir suivre son cours. Restera bien

entendu à financer cet important projet de près de 700.000 € avec la même prudence que celle déployée par la Commune ces dernières années pour maintenir la bonne santé des finances communales et surtout ne pas hypothéquer les besoins de financement des autres politiques communales, dont l'enseignement.

Différents subsides auront été alloués aux groupements sportifs pour les aider, notamment au football d'Evelette-Jallet pour la réfection de la buvette et du sol de la buvette, pour les aménagements récents du football d'Ohey (9.000 € pour financer le puits).

Sans oublier le soutien apporté par la Commune à la création d'une véritable école du Tennis pour le grand Ohey.

Durant ces dernières années, l'offre sportive n'a cessé de se développer sur le territoire communal d'Ohey. Les investissements réalisés par la Commune auront en outre atteint plus de 300.000 €.





POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Ohey dispose d'une population jeune importante. De nombreux mouvements de jeunesse sont actifs sur le territoire de la Commune. Ohey a également la chance de disposer d'une Maison des Jeunes reconnue par la Communauté Wallonie-Bruxelles : la Maison des Jeunes d'Evelette, à la fois financée par la Communauté et par la Commune.

Au-delà des aides récurrentes des services communaux et des subsides annuels alloués à différentes activités, les partenariats ont été poursuivis durant toute la législature.

Restait la question de l'infrastructure abritant la Maison des Jeunes d'Evelette, dont la modernisation est souhaitée depuis plus de douze ans sans que le financement n'ait pu être trouvé jusqu'à présent.

Dans ce domaine, la commune a choisi de travailler en concertation au travers de l'opération de développement rurale en cours : l'élaboration du programme de développement rural (PCDR). Enfin, une solution intelligente et cohérente a pu être dégagée pour réaffecter exclusi-

vement l'actuel bâtiment occupé partiellement par la Maison des Jeunes et par le Tennis de Table d'Ohey à la seule Maison des Jeunes. Et ce grâce au rachat de l'ancienne salle « Isbanette » dont la Commune est aujourd'hui propriétaire. Cette ancienne salle sera rénovée pour les besoins de l'école, du Tennis de table et d'activités villageoise, libérant ainsi la place de l'autre bâtiment à la Maison des Jeunes. Ce bâtiment fera l'objet d'importants travaux d'adaptation d'ici à 2015. La pose d'un sol de danses est déjà lancée et programmée pour cet été 2012 tandis que le dossier d'architecture de la rénovation de l'Isbanette est également lancé pour permettre la réalisation des travaux en 2013. Preuve que cette fois, la commune a dépassé le stade des promesses.

Le Programme communal de développement rural adopté définitivement par la Commune il y a quelques mois comporte par ailleurs un important chapitre dédié à une politique communale de la jeunesse permettant de répondre aux besoins de notre réalité communale. Avec d'importants moyens financiers à la clé.



CULTURE

La culture n'aura pas été oubliée ces dernières années sur la Commune d'Ohey. Le partenariat développé avec le centre culturel d'Andenne, auquel la commune s'est affiliée, aura permis la tenue de nombreux spectacles à Ohey. La Commune aura été elle-même à l'initiative de différents spectacles ou concerts comme le concert de Scala en 2009, les concerts organisés dans le cadre d'une fête du développement durable en 2010, le concert acoustique de Hlaimé organisé durant la fête de la Courge en 2011 et les

nombreuses activités réalisées dans le cadre du GAL ces dernières années. Sans oublier le soutien communal aux initiatives menées par la Maison des Jeunes (festival), par l'asbl Sauf Erreur et Ommission (festival de la parole) et les groupements.

Une politique culturelle se développe donc progressivement, toujours plus diversifiée, à la dimension de notre commune rurale, source d'enrichissement.

UN CENTRE DES TRAVAUX MIEUX ÉQUIPÉ

En 2006, le Centre communal des travaux souffrait à la fois d'une absence de véritable chef des travaux et d'un sous-investissement. Et ce malgré l'importance de ces tâches au quotidien pour l'ensemble de la commune et de la population.

Pour rappel, les tâches du centre des travaux sont multiples :

- Entretien des nombreux bâtiments communaux (centre sportif, écoles, bâtiments administratifs, bâtiments de culte...)
- Entretien des voiries communales (220 km !), des filets d'eau et des fossés
- Entretien des espaces verts communaux, des bords de route et des haies communales
- Entretien et maintenance de la signalisation routière
- Assistance quotidienne aux groupements, associations et clubs pour leurs activités. Cette mission demande un nombre considérable d'interventions au quotidien

- Entretien, réhabilitation, réaménagement des chemins et sentiers communaux

Au début de la législature, le centre des travaux souffrait à la fois d'une absence de chef des travaux, d'une inadaptation des ressources humaines et d'un sous-investissement tant en matériel qu'en fonctionnement.

Tout le travail durant ces dernières années aura été de remettre progressivement de l'ordre dans ces différents domaines. Ainsi, un nouveau chef des travaux a été engagé suite à un examen organisé avec jury, des changements ont été opérés dans les équipes avec l'arrivée de nouveaux ouvriers présentant une bonne expérience et une réorganisation du travail a été réalisée. Cette réforme a été menée à bien même si des imperfections persistent, notamment en raison d'un manque de personnel encore important, que la crise ne permet pas de résoudre à court terme. Mais la situation s'est nettement améliorée malgré quelques résistances isolées.





Au niveau équipement, ce sont près de 260.000 € qui auront été investis sur la législature 2006-2012 en particulier via les acquisitions suivantes :

- Achat d'un petit camion électrique avec benne pour le service propreté
- Achat d'un nouveau tracteur tondeuse
- Achat d'un nouveau tracteur J DEERE 180 cv avec chargeur frontal
- Achat d'un tracteur horticole J DEERE de taille moyenne (90cv) pour l'entretien des espaces plus difficiles, chemins...
- Achat de deux véhicules utilitaires et de deux voitures d'occasion
- Achat d'un sécheur pour les haies et d'une faucheuse
- Achat d'un broyeur
- Achat d'une brosse avant pour le nettoyage des voiries et des filets d'eau
- Achat du matériel nécessaire à la pose de tarmac à chaud sur les voiries communales (conteneur livré en août 2012)
- Achat d'une remorque 5T pour le petit tracteur horticole
- Achat d'une dameuse

- Achat d'une soufflerie pour la tonte des bords de route

Ces investissements importants permettent aujourd'hui de disposer de moyens conséquents pour assurer un entretien plus durable de nos voiries communales, mais aussi des chemins communaux et des haies.

Soulignons que le centre des travaux accompli véritablement une masse considérable de petits et gros travaux ainsi que rend des services quotidiens aux groupements et associations et l'efficacité des services a été sans cesse améliorée ces dernières années. Mais l'ampleur de la tâche est telle que tous les besoins et toutes les demandes ne peuvent être satisfaites. Ainsi, la Commune d'Ohey a un réseau de voiries communales de 220km, soit bien plus important en km que beaucoup de petites communes rurales et le sous-investissement chronique dans ce secteur sous les législatures précédentes n'a pas aidé ! C'est la raison pour laquelle, sous cette législature, le budget consacré aux voiries a été multiplié par 4 !

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Chacun le sait, les places disponibles en crèche restent une difficulté particulière en Wallonie. Le manque de places pose d'importantes difficultés aux parents qui travaillent. C'est la raison pour laquelle la Commune d'Ohey dispose d'une crèche communale gérée par l'intercommunale IMAJE (la Commune a mis à disposition de l'intercommunale le bâtiment de la crèche, en assure l'entretien et les frais de fonctionnement tandis que l'intercommunale gère l'accueil et le personnel).

Les places disponibles à la crèche étant encore insuffisantes, le Collège communal a décidé de soutenir la création d'une offre plus large de places au travers du soutien à l'installation

d'accueillantes autonomes (les accueillantes autonomes sont des personnes qui décident de s'installer comme indépendantes dans le domaine de l'accueil des petits enfants). Un subside a donc été créé par la Commune pour toute personne s'installant comme accueillante autonome. De même, une aide a été apportée en matière de sécurisation et un partenariat privilégié initié. Grâce à ce partenariat, 4 accueillantes autonomes se sont installées sur le territoire de la commune d'Ohey, permettant la création d'une vingtaine de places d'accueil pour les petits enfants. Toutes ont reçu leur subside communal.



Crèche communale :

D'IMPORTANTES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS

La crèche communale aura fait l'objet d'une attention particulière de la part de la Commune ces dernières années et il est vrai que c'était bien nécessaire.

Au-delà de différents petits travaux d'intérieur, la Commune a engagé d'importants moyens budgétaires pour procéder au remplacement complet de la toiture de la crèche et à son isolation. Lors du dernier conseil communal du 04 juin 2012, la Commune a aussi engagé les démarches pour permettre la réalisation

durant cet été de travaux de mise en conformité (placements de plafonds avec une bonne résistance au feu, mise aux normes) et a affecté un budget à l'acquisition d'un module de jeux pour les enfants (investissement de 5.000 €).

D'autres travaux seront encore nécessaires en 2013 pour procéder à une réfection des façades qui permettra ensuite une remise à neuf des locaux.

POLITIQUE DES AÎNÉS

Les aînés représentent une partie importante de la population oheytoise. Il est donc logique qu'il fasse l'objet d'une politique communale spécifique importante.

Ces dernières années, la Commune n'a pas ménagé ses efforts pour développer une politique qui réponde davantage à leurs attentes, faisant suite à une enquête de terrain qui avait permis de consulter les aînés et donc de mieux connaître leurs demandes.

Parmi les actions développées, citons :

- Le développement d'un partenariat au travers du GAL pour la mise en place d'un projet pilote d'accueil communautaire de jour
- L'amplification du service de taxis à la demande pour les seniors
- La mise en place d'activités culturelles, touristiques et récréatives parmi lesquels l'organisation de voyages comme le récent séjour à la Mer
- La mise en place d'une formation informatique à destination des aînés, avec acquisition des ordinateurs. Cette formation

rencontre un succès très important

- La mise en place de formations à la pâtisserie, cuisine
- L'élaboration d'actions culturelles spécifiques
- La définition d'une stratégie spécifique au sein du programme communal de développement rural visant à répondre aux besoins liés au vieillissement de la population en milieu rural, à l'isolement et à la nécessité de maintenir le plus longtemps possible l'autonomie de nos aînés.

« Ces dernières années, la Commune n'a pas ménagé ses efforts pour développer une politique qui réponde davantage aux attentes des aînés. »



« la Commune d'Ohey est véritablement à la pointe dans le domaine de la mobilité douce. »

Mobilité douce : **OHEY À LA POINTE !**

Comme souligné dans le dernier Infohey n°13 en page 22, la Commune d'Ohey est véritablement à la pointe dans le domaine de la mobilité douce : inventaire des chemins et de leur situation, sélection de chemins à réhabiliter dans le cadre de l'établissement d'un réseau de promenades équestres, pédestres et de mobilité douce en partenariat avec les bénévoles du plan communal de développement de la nature et du syndicat d'initiative, réhabilitation et aménagement de nombreux chemins, actions « écoles au bout des pieds », actions « chemins au naturel », autant d'actions qui témoignent de ce dynamisme. Avec à la clef l'édition de différentes cartes de promenades sur notre commune.

Point d'orgue de cet engagement communal : la Commune d'Ohey est une des trois seules communes choisies par la Région wallonne comme commune pilote pour l'établissement d'un réseau communal de voies lentes permettant de relier les différents villages et infrastructures communales entre eux. Le travail d'inventaire est sur le point de se terminer !

Objectif : favoriser la mobilité durable et les promenades sur notre territoire en valorisant un patrimoine important au niveau touristique !

POLITIQUE DE L'ÉNERGIE

Dans le domaine de l'énergie, la Commune aura également su développer une politique active :

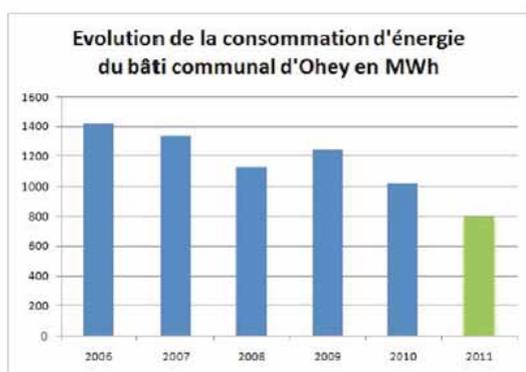
- Recrutement en collaboration avec la Commune de Gesves d'un conseiller en énergie présent à 2/5 temps à la Commune d'Ohey pour jouer le rôle de conseil pour la Commune et la population
- Mise en place d'un groupe de ménages témoins « Energie » qui a travaillé avec la Commune sur les économies d'énergie pour les ménages avec organisation d'une journée communale de l'énergie
- Etablissement d'un cadastre des consommations énergétiques de la commune permettant de définir les fortes consommations et de mener des actions concrètes pour réduire les consommations de la commune
- Réalisation de différents audits énergétiques de bâtiments communaux (Ecole d'Ohey, maison communale, Ecole de Haillot...) permettant de définir des investissements intéressants
- Réalisation d'importants travaux économeurs d'énergie : isolation des plafonds de l'école d'Ohey, remplacement des châssis de l'école d'Ohey, adaptation des chaudières et vannes thermostatiques aux écoles, remplacement de la chaudière de la maison communale, isolation de la toiture de la crèche, préparation d'un dossier de modernisation de la commune, élaboration d'un réseau de chaleur communal, investis-

sements dans les énergies renouvelables.

- Etablissement d'un bilan carbone communal.
- Achat d'un véhicule électrique pour le service propreté de la Commune.

Preuve de la qualité de son travail, la Commune a été reconnue « Commune Clim'active 2009 » et classée la meilleure parmi les petites communes de Wallonie par un jury indépendant mis en place par la Région wallonne. La Commune a également terminé en 6ème position des communes belges de moins de 10.000 habitants au récent championnat des énergies renouvelables !

Ce travail se poursuit aujourd'hui et est inscrit dans le programme de développement rural au travers de nombreux projets d'investissements dans le domaine de l'énergie, dont le réseau de chaleur n'est pas le moindre. Ce réseau permettra de raccorder une dizaine de bâtiments communaux, para-communaux et une trentaine de logements à une chaudière bois et un réseau de chaleur, favorisant ainsi les énergies renouvelables, la valorisation des productions de nos bois communaux dans un circuit court et la volonté de développer l'agroforesterie sur le territoire communal, en réduisant les émissions de CO2 de manière forte et durable !



«Preuve de la qualité de son travail, la Commune a été reconnue « Commune Clim'active 2009 » et classée la meilleure parmi les petites communes de Wallonie.»



Développement rural : L'OPÉRATION LEADER

La commune d'Ohey s'est fortement investie dans le développement rural ces dernières années en s'inscrivant en particulier dans un partenariat avec les Communes de Gesves et d'Assesse dans le cadre des financements européens « Leader ».

Le GAL des Tiges et Chavées , regroupant les trois communes, a mis en place de nombreuses actions en faveur de la diversification agricole,

de la promotion des producteurs locaux, du développement touristique, de l'action sociale en milieu rural et de la protection de la nature. Tout le monde reconnaît le dynamisme et le succès de ce travail, qui aura permis d'investir plus de 1,5 millions EUR sur nos territoires au profit du développement rural et de la préservation de notre ruralité.

Développement rural : LE PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL A ÉTÉ ADOPTÉ

La Commune dispose enfin de son programme de développement rural pour les 10 ans à venir. C'est le résultat d'un important travail de consultation de la population, de concertation, d'analyse et de choix des objectifs et projets stratégiques pour notre commune (voir Infohey numéro 13 toujours disponible).

Le programme communal de développement rural est un programme de plus de 600 pages établissant un diagnostic participatif clair de notre situation, des axes et objectifs majeurs pour le développement rural de notre commune et un ensemble de plusieurs dizaines de fiches-projets pour les années à venir, définies et choisies en concertation avec la population au travers de la Commission locale de développement rural (CLDR) et qui pourront bénéficier de subsides régionaux jusqu'à 80%, subsides jusqu'à présent inaccessibles pour la Commune.

C'est une magnifique réalisation porteuse d'avenir pour la Commune d'Ohey, permettant de répondre aux besoins de sa population et aux défis de sa situation rurale, contrairement aux critiques de certains qui ont voulu justifier ainsi leur abstention dans cette politique importante.

Preuve en est l'avis indépendant de la Commission régionale d'aménagement du territoire sur

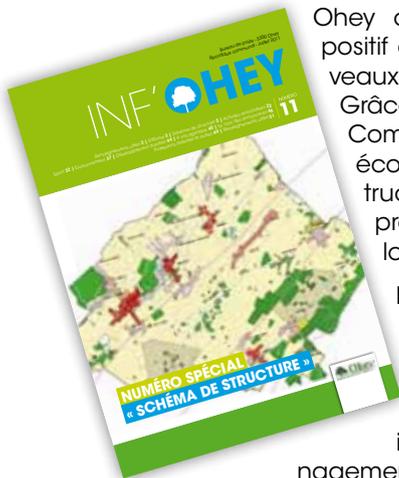
le programme communal de développement rural. Un avis extrêmement positif soulignant la qualité de la participation citoyenne, la cohérence du programme de développement rural avec les résultats de la participation citoyenne et les défis définis dans le diagnostic qui « valorise pleinement le diagnostic socio-économique ainsi que le processus participatif ». Soulignant aussi et surtout que « le développement durable est le véritable fil rouge de la stratégie élaborée » (ce sont les mots de la Commission régionale !).



Projet de transformation de la salle de l'Isbanette à Evelette

« C'est le résultat d'un important travail de consultation de la population, de concertation, d'analyse et de choix des objectifs et projets stratégiques pour notre commune »

Aménagement du territoire : **LE SCHÉMA DE STRUCTURE ADOPTÉ**



Ohey connaît un développement positif de sa population et les nouveaux habitants sont les bienvenus. Grâce à ce développement, la Commune peut préserver ses écoles, ses services, ses infrastructures publiques et sportives, préserver son financement à long terme.

Pour préserver son patrimoine, son territoire, sa ruralité au sens large, la qualité de son cadre de vie, la Commune a souhaité inscrire sa politique d'aménagement du territoire dans une véritable stratégie permettant d'encadrer son

développement :

c'est l'objet de son schéma de structure communal. Ce schéma de structure communal a été adopté définitivement durant ce premier semestre 2012, résultat d'un travail majeur du Collège communal et des services communaux.

Ce Schéma de structure communal permet de véritablement garantir la préservation de notre ruralité et de notre cadre de vie dans une vision de développement durable partagé qui ne porte pas atteinte mais au contraire préserve les droits et devoirs de chacun, habitant, propriétaire, locataire ou acteur à Ohey.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le développement économique aura été au cœur de la politique communale ces dernières années avec pour objectif de valoriser le potentiel économique de notre commune au profit de la création d'emplois sur notre territoire et du financement durable de la commune et de ses infrastructures.

Les acteurs locaux font l'objet d'un maximum de soutien de la part de la Commune dans le cadre de leurs démarches, notamment en matière de développement de leurs activités au niveau de l'urbanisme.

La Commune a accompagné le développement de l'axe Andenne-Ciney, porteur économiquement, au travers du soutien aux différents projets déposés par les acteurs, dont les commerçants locaux. Le service développement durable aura ainsi été chaque fois un véritable soutien aux auteurs de projet de manière à les accompagner positivement et non simplement froidement analyser leur dossier.

La Commune a aussi développer une offre Titres-services au niveau local, fait de la réinsertion sociale et développé les services communaux, avec la création de nombreux emplois à la clef.

De 2006 à 2011, alors que la crise économique et financière a été forte, le chômage oheytois a connu une baisse significative, passant de près de 14% à un peu moins de 12% soit une baisse de plus de 14% !

Pour poursuivre dans cette voie, la Commune a travaillé sur un développement rural durable au travers de son schéma de structure et de son plan communal de développement rural, avec la création d'espace pour les activités artisanales et commerciales sur le territoire communal de même qu'avec le développement d'une offre en matière de tourisme.

Objectif : réduire le chômage toujours davantage en offrant plus d'emplois aux oheytoises et oheytois.

« L'objectif est de valoriser le potentiel économique de notre commune au profit de la création d'emplois sur notre territoire. »



AGRICULTURE

L'agriculture n'aura pas été en reste dans la politique menée par la Commune, dans les limites de ses possibilités car les moyens pour une commune d'agir sur l'évolution de l'agriculture, politique définie au niveau régional et européen, sont très limités. Une commission rurale a été mise en place et des projets ont été menés avec le GAL pour soutenir les producteurs locaux. Mais surtout, dans la toute grande majorité des cas, la Commune a accompagné les agricultrices et les agriculteurs dans leurs projets de développement en particulier au niveau des permis, que ce soit pour la régularisation des exploitations ou la création de nou-

velles implantations, dans leurs difficultés aussi.

Des partenariats ont été mis en place dans le domaine de la nature pour consulter au mieux le monde agricole dans le cadre des programmes de plantations, du GAL, de la réduction des pollutions via la subsidiation de biofiltres.

Un projet de partenariat a été établi par la Commune et présenté aux représentants agricoles pour favoriser une politique communale renforcée dans ce domaine.



TOURISME

La commune d'Ohey dispose d'atouts importants dans le domaine du tourisme, au travers de son patrimoine bâti de qualité, de son patrimoine naturel riche, de ses beaux paysages et du dynamisme local. Ce dynamisme des acteurs locaux a permis ces dernières années la création de nombreux gîtes couvrant plus de 100 lits sur tout le territoire. Et ce malgré l'absence d'une véritable politique communale en matière de tourisme jusqu'il y a quelques années. Seul le syndicat d'initiatives menait une action permanente jusque là. Depuis 2006, la Commune a souhaité mener une action plus forte dans ce domaine. Elle s'est inscrite dans le projet Leader avec la création d'un GAL (Groupement d'Action locale) des Tiges et Chavées avec les communes de Gesves et d'Assesse qui a pu développer une politique touristique importante, notamment dans le domaine du tourisme équestre qui présente un fort potentiel dans la région mais également dans la valorisation du patrimoine naturel et des chemins.

L'inscription durable de la Commune dans les projets Leader, qui permet des financements de projets à hauteur de plus d'1.500.000 €,

constitue une véritable chance pour notre commune, son économie, sa politique sociale, son développement durable et pour l'ensemble des acteurs locaux.

La Commune a également déposé un projet dans le cadre de « Qualité village ». Sa candidature a été retenue et a permis de mener une étude stratégique pour le développement touristique d'Ohey, axé sur le tourisme durable et rural, le tourisme doux dans le respect de son terroir et de son patrimoine. C'est cette étude qui a démontré le besoin de développer un pôle d'attractivité pour le tourisme rural, avec le projet d'Haillot.

La commune a soutenu fortement ces dernières années les démarches initiées par les bénévoles du PCDN et du SI pour la réhabilitation des chemins.

Les efforts ont été conséquents avec de nombreux chemins réhabilités et réaménagés permettant le développement d'un réseau dense de chemins praticables au profit de la mobilité douce.





PARTICIPATION CITOYENNE

La participation citoyenne aura véritablement été au cœur des politiques communales ces dernières années. Que ce soit au niveau du PCDN, du syndicat d'initiative, du programme communal de développement rural (PCDR) et de la CLDR (commission locale de développement rural) ou encore de multiples projets comme « Ecoles au bout des pieds », « Sentiers au naturel », « sentiers.be », la Commune a eu à cœur d'associer la population à la définition de sa politique d'avenir, avec l'aide de la Fondation rurale de Wallonie. Ce sont plus d'une centaine de réunions, visites et actions de ter-

rains qui auront été organisées durant ces 6 dernières années. Plus de 500 personnes auront pu ainsi participer activement d'une manière ou d'une autre aux différents projets. Jamais une telle politique de participation aussi forte n'aura été menée par le passé.

Cette politique de participation citoyenne, même si elle demande davantage de temps et beaucoup d'efforts, aura véritablement permis une meilleure adaptation des politiques communales et l'adoption d'une stratégie mieux partagée pour l'avenir de la Commune.



UNE ADMINISTRATION COMMUNALE MODERNISÉE

Au début de la législature 2006-2012, l'administration communale souffrait d'un manque d'organisation et d'un manque de moyens. Elle devait faire l'objet d'une réforme importante de même que d'un renforcement de ses moyens. Cette démarche a d'abord été freinée par l'absence de longue durée du secrétaire communal qui ne pouvait alors être financièrement remplacé. L'interim a été assuré par Mme Lisiane Lemaitre qu'il faut remercier vivement pour son engagement durant cette période difficile qui a permis avec l'aide de tous les services et des Bourgmestre et Echevins un bon fonctionnement de la Commune malgré tout.

Le Collège communal a cependant réussi ensuite à mettre en place une nouvelle organisation des services, à procéder à des recrutements de personnes compétentes pour mener à bien les projets communaux et à procéder au recrutement d'un nouveau secrétaire communal suite au départ anticipé à la pension de l'ancien secrétaire communal. Et ce tout en maîtrisant le coût net du personnel pour la commune grâce à l'obtention d'importants subsides.

Les services communaux d'Ohey fonctionnent toujours mieux au quotidien, offrant le meilleur service à la population possible (la délivrance des documents en particulier se fait à des prix

inférieurs à de nombreuses communes et y compris le samedi matin, les permis sont délivrés rapidement et les demandes des citoyens dans le domaine de l'urbanisme toujours aidées) et l'efficacité des services dans de nombreux domaines comme le développement durable et l'action sociale communale est reconnue.

La Commune a lancé récemment son tout nouveau site internet communal, encore plus complet, dynamique et interactif. Ce nouveau site s'inscrit dans une modernisation complète de l'information communale. Le nouvel infohey développé ces dernières années donne une information fouillée et complète sur les politiques et la gestion communales outre qu'elle offre un espace important à la vie associative (tous les articles et demandes des associations sont insérées). Il a été complété par un périodique plus fréquent : infohey flash pour une information encore plus régulière et plus récemment par la création d'une page communale sur Facebook et d'une newsletter électronique. De nombreuses manifestations permettent aussi une information accrue sur la vie communale.

Des progrès sont toujours bien entendu à réaliser mais le service rendu par la plus petite commune de l'arrondissement de Namur n'a pas à rougir de ses voisines !



Programme de plantations communal : **OBJECTIF ATTEINT !**

Le cadre de vie, de même que la protection de la nature et que la préservation des paysages passait également par la préservation de nos haies, alignements d'arbres et arbres isolés en particulier. Ces éléments font partie de ce que l'on appelle le « réseau écologique », tellement important pour préserver l'avenir de la planète et de l'homme mais également pour améliorer le cadre de vie dans lequel nous habitons.

La Commune s'est donc lancée, au-delà des plantations menées par le PCDN (Plan communal de Développement de la nature), dans un vaste programme de plantations d'arbres et d'alignements d'arbres ou haies aux abords des villages et le long de nos voiries communales. Ce programme a été préparé et négocié avec

les riverains dont le monde agricole. Résultat : aujourd'hui, près de 40 km de voiries auront été plantées par la Commune, permettant ainsi de doubler le réseau écologique présent sur la commune ! Ce qui fait de la commune d'Ohey l'une des plus actives en Wallonie ! Aujourd'hui, ces nouvelles plantations permettent également d'améliorer sensiblement notre cadre de vie.

« La Commune s'est lancée dans un vaste programme de plantations d'arbres et de haies aux abords des villages et le long des voiries communales. »







DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable aura véritablement été au cœur de l'action communale de ces dernières années à Ohey, au point que la commune est devenue un exemple souvent visité ou cité.

Tous les domaines du développement durable auront fait l'objet d'actions communales au profit à la fois de la protection de la nature, de la protection de l'environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la réduction des pollutions et de l'amélioration du cadre de vie de la population oheytoise en général.

Parmi les actions menées :

- Mise en place d'un service communal de développement durable avec une équipe compétente pour laquelle la Commune a obtenu d'importants subsides
- Amplification du financement du plan communal de développement de la nature et diversification des actions menées dans ce cadre, parmi lesquels la très importante distribution annuelle de plants de haies et d'arbres fruitiers
- Programme communal de plantations d'arbres et d'alignements d'arbres le long des voiries communales
- Création de nombreuses mares sur le territoire communal
- Mise en place d'une véritable politique de prévention
- Programme communal de réduction de l'utilisation des pesticides dans la gestion des espaces verts (mise en place d'une gestion différenciée de nos espaces communaux)
- Mise en place d'un Eco-team permettant de réduire les impacts environnementaux des activités communales
- Mise en place d'une politique énergétique dynamique (voir chapitre spécifique)
- Réduction importante des émissions de gaz à effet de serre au niveau des services et activités de la commune avec établissement d'un bilan carbone

- Mise en place d'un service propreté pour l'enlèvement des déchets dans les espaces publics, doté d'un véhicule électrique
- Actions de propreté
- Participation active aux actions des contrats de rivière
- Lutte contre les plantes invasives
- Mise en place de biofiltres
- Aménagement progressif de l'espace communal de Libois
- Action annuelle de promotion des jardins au naturel
- Développement des chemins et actions « sentiers au naturel »
- Promotion des productions locales et circuits courts avec le GAL
- Renforcement de la qualité des repas scolaires

Sans oublier l'action « presse-mobile » de l'automne qui permet aux habitants de la Commune de venir presser les pommes de leurs arbres fruitiers et d'obtenir un succulent jus de pomme en « cubis » de 5 litres grâce à une action communale unique en Wallonie. Plus de 9.000 litres de jus de pommes auront ainsi été produits en 2011 ! Une belle action pour l'environnement.

La commune est aussi une des premières communes de Wallonie à avoir fait de son programme communal de développement rural un véritable « Agenda 21 », en d'autres mots à avoir fait du développement durable le véritable fil rouge de son projet de développement rural, fait reconnu et apprécié par la Commission régionale d'aménagement du territoire dans son avis rendu sur le PCDR d'Ohey !

Objectif : faire de la Commune d'Ohey une des plus belles communes de Wallonie car le cadre de vie participe, comme la politique sociale et économique, au bien-être de toute la population !

Foyer Rural

Salle paroissiale pour les réunions, baptêmes, communions, anniversaires, mariages, dîners, souper, réceptions, « après funéraires »...

Avec ou sans service

POUR TOUTES RÉSERVATIONS DU FOYER RURAL, MERCI DE CONTACTER LES PERSONNES SUIVANTES :

Roger Ja : 085/612 438
 Marc Antoine : 085/ 611 603
 Gisèle Allard : 085/ 611 250

Rue Pierre Froidebise, 79 | 5350 Ohey

Bière artisanale La Filée

Bière artisanale disponible au domicile de Maurice RORIVE,

Président de l'ASBL Qualité Village Filée
 Rue de Filée 38
 5353 Goesnes

Location de la salle des Houlottes
 pour anniversaires, communions, baptêmes, conférences, etc.

Renseignement et réservations au
085 61 15 34

TOUTES VIDANGES

FOSSE SEPTIQUE, CITERNE, PUIS PERDU,
 DEGRAISSEUR
 NETTOYAGE CITERNE A EAU
DEBOUCHAGE
HAUTE PRESSION

Ets. BOIGELOT ALAIN
 5340 GESVES

Tel/Fax **085 / 61 27 69** GSM **0496 / 81 18 44**

swdecor

Peinture intérieure et extérieure
 Revêtements sols et murs

Sébastien Willeaune

Rue Saint Pierre 69 - 5352 Perwez
 t./f. **085/21 45 78** - gsm **0476 69 35 91**

DEPAYE - CEUPPENS S.A.



Nous entretenons votre Renault, mais aussi les autres voitures avec le plus grand soin.

Vente - Réparation toutes marques
 Entretien et réparation des systèmes de climatisation automobile

Lun. - jeu.: 8.15-12h et 13-18h
 Vend.: 8.15-12h et 13-16h - Sam.: 8-12h

Rue du Fourneau 17a - Marchin
 T. 085/21 39 74

Titres-Services OHEY
 Centre de repassage et de nettoyage

Transformez votre quotidien



Sophie Micheroux
 (Coordinatrice) **085/82.44.66**
0491/25.80.28

du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h
 avec le soutien de l'administration communale d'Ohey



Vous êtes un particulier :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Le bricolage : (peinture, tapisser, petite maçonnerie...)
- > Le jardinage : (tonte, entretien, taille haie...)
- > Accompagnement ou surveillance d'enfants, de personnes âgées
- > Aide administrative
- > Surveillance d'animaux
- > ...

Cela vous coûtera 5,95€/h déductible aux contributions

Vous êtes une Asbl, une association non commerciale :

Besoin d'un coup de main pour :

- > Aide administrative
- > Entretien des abords
- > Mise en ordre et nettoyage des locaux
- >

Cela vous coûtera 5,95€/h

N'hésitez pas, faites appel à l'Agence Locale pour l'emploi d'OHEY

Place Roi Baudoin 80 | 5350 OHEY
 Tél : 085 82 4460 | Email : aleohey@gmail.com
 Personne de contact : Carine MARCHAL | Présente un mercredi sur 2, jeudi et vendredi

Grosfils
Jean-Marc

Chauffage central
Sanitaire
Poêles
Gaz
Technique LPG
Chauffage de piscine

Dépannage
Installation

Entretien annuel de votre chaudière

Le remplacement de votre ancienne chaudière par une **chaudière à condensation** vous permet de réaliser des **économies** d'environ 40 % de mazout. De plus, une **réduction d'impôts** de 40 % est accordée jusqu'au moins fin de l'année 2011. Cette réduction pour dépenses pour l'économie d'énergie est accordée également pour **l'entretien de votre chaudière** si votre habitation a au moins 5 ans.

GSM : (0487) 95.77.04

Grosfils Jean-Marc

Rue Godin, 158c
B - 5350 Ohey

agréé CEDICOL
n° d'entreprise: BE 0811 516 351
e-mail: jmg@jmgrosfils.be
www.jmgrosfils.be

chez Paulette

Toute l'alimentation
Textiles - Jouets
Livres - Journeaux - Tabacs - Pâtisserie

Les Épiceries Sympa

Rue de l'Eglise 4
Haillot / Courtheoux
Tél. 085/61 14 73



Services de secours

Ambulances 100

Ambulances de la Croix-Rouge 105

Police 101 (cas urgents)

Brigade d'Ohey : Rue de Ciney 12
085-27 86 00 pendant les heures de services

Pompiers 100

Service des pompiers d'Andenne : 085-84 17 01

Accident - Agression 112

Un seul numéro en Europe

Centre antipoisons

070 245 245

Services divers

Poste Ohey

Rue de Ciney 36 - Ohey - 085-61 13 60

Codes postaux

Ohey - Evelette : 5350

Haillet : 5351

Jallet : 5354

Goesnes : 5353

Perwez : 5352

Justice de Paix

Place du Perron, Andenne : 085-41 03 00

Contributions

Contrôle d'Andenne : 085-84 96 90

Enregistrement

Andenne : 085-84 97 20

Croix-Rouge

Collecte de sang au Foyer Rural d'Ohey
M. Roger JA : Rue de Ciney 12b - Ohey
085-61 24 38

O.N.E.

La consultation des nourrissons et enfants
a lieu bâtiment communal à côté de la
crèche - place Roi Baudouin 79B à OHEY les 2e
et 4e jeudi du mois.

T.E.C.

Dépôt d'Ohey : 085/61 60 20

Paroisses

Filée, Perwez, Evelette, Ohey et Haillet
Mr l'Abbé Ignace Nivyayo : 085 61 14 83
Mr le Vicaire Mariano Mendoza : 085 61 12 67

Pompes funèbres

P.F.Thierry CALS (Anc. Bertrand)

Chaussée de Ciney 350 - Coutisse - 085-61 14 39

P.F. Pierson

Place Roi Baudouin 101 - Ohey - 085-61 14 24

Electricité Télédistribution AIEG

Rue F. Marchand 44 - 5020 Flawinne

Pannes : 081-73 29 11

Eau S.W.D.E

Secteur de Villers-le-Bouillet

Rue le Marais 6, Villers-le-Bouillet

tél. 04-248 78 04

Direction régionale de Liège

Parc Industriel des Hauts-Sarts

2e Avenue 40, Herstal

Secrétariat

087/87.87.87 pendant les heures de service

078/15.22.33 hors des heures de service

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU SITE DE VOTRE COMMUNE ! [HTTP://WWW.OHEY.BE/](http://www.ohey.be/)

